

FICHE DE POSTE

Elaborée par :

Date de création : **Décembre 2023**

Validée par : L.GOUBET-FAUQUEUR

Date de mise à jour :

INTITULE DU METIER (à partir du RNFPH)

Libellé métier : CADRE SOIGNANT DE POLE

Famille : Soins

Sous-famille : Management des organisations de soins

Code métier : 05U10

SIGNALÉTIQUE DU POSTE

Pôle MEDECINE

Site : HCN - SAINT JULIEN

INTITULE DU POSTE

CADRE SUPERIEUR DE POLE

CONDITIONS D'EXERCICE

(Rythmes de travail, horaires, quotité de temps, contraintes particulières)

Horaires : forfait cadre

DESCRIPTION DU METIER

Définition :

Planifier, organiser et coordonner les activités du pôle
Contribuer à la gestion médico-économique au sein du pôle
Décliner le projet de soins institutionnel au sein du pôle en développant la démarche qualité en relation avec le chef de pôle
Collaborer au pilotage stratégique du pôle
Manager l'équipe d'encadrement de proximité
Mettre en place une politique de communication dans un objectif de cohérence des organisations et de cohésion des équipes

Activité(s) :

Missions générales :

Collaborateur du chef de pôle et sous son autorité fonctionnelle le cadre paramédical de pôle organise la continuité et la qualité des soins au sein du pôle et les ressources humaines nécessaires à l'activité et aux objectifs du pôle.

Missions permanentes :

Continuité, qualité et sécurité des activités paramédicales :

- Contribue à l'élaboration du projet polaire, coordonne sa déclinaison, sa mise en œuvre et son évaluation au sein du pôle
- Planifie, organise, coordonne et en s'appuyant sur l'encadrement de proximité, contrôle les soins et activités paramédicales en s'assurant, dans le respect de la qualité et de la sécurité, de l'optimisation des moyens et équipements dédiés
- Il participe à la mise en œuvre des démarches de certification et veille à l'évaluation des indicateurs « qualité » mis en place

Pilotage et organisation des activités médico-économiques du pôle en lien avec le cadre administratif :

- Participe à l'élaboration et au suivi du contrat de pôle (activité, qualité et sécurité)
- Participe à la gestion des projets en collaboration avec les pharmaciens
- Facilite et met en œuvre l'accompagnement du changement lié au projet stratégique du CHU

Encadrement du pôle :

- Coordonne l'élaboration du projet managérial du pôle en lien avec le chef de pôle
- Détermine, en lien avec la direction des soins et la DRH, les missions de l'encadrement et les fait connaître au sein du pôle
- Assure le management et la coordination de l'encadrement paramédical du pôle et a autorité sur l'ensemble des personnels paramédicaux, dans le respect des statuts
- Organise le recueil des besoins en formation, élabore le plan de formation et en assure le suivi.

Organisation des ressources humaines et optimisation des conditions de travail en lien avec la DRH et la direction des soins :

- Contribue à la mise en place d'organisations de travail efficaces
- Développe l'attractivité du pôle et contribue à la fidélisation du personnel au sein du pôle (parcours professionnel)
- S'engage dans la prévention des risques
- Contribue à analyser les causes et à lutter contre l'absentéisme.

Missions d'enseignement et de recherche :

- Définit et organise le projet d'encadrement des étudiants et des nouveaux professionnels, en lien avec l'encadrement de proximité et les modalités d'accueil au sein du pôle.
- Contribue à la recherche et à l'enseignement médical et paramédical au sein du pôle

Communication et concertation interne au pôle :

- Prépare avec le chef de pôle et le cadre administratif les réunions de bureau de pôle
- S'assure de la communication et de la circulation de l'information au sein des différentes équipes paramédicales des structures du pôle
- Favorise l'information et la participation des personnels au fonctionnement du pôle.

SAVOIR-FAIRE REQUIS

Concevoir et mener un projet
 Evaluer et valoriser les compétences et le potentiel des cadres, fixer des objectifs et évaluer les résultats
 Travailler en réseau et en partenariat
 Organiser la délégation des activités et des moyens dans son champ de responsabilité
 Elaborer une stratégie de communication entre les unités afin de favoriser le décloisonnement
 Rendre compte et réaliser un bilan d'activité annuel à la direction des soins
 Argumenter, influencer, convaincre un ou plusieurs interlocuteurs (interne et/ou externe), dans son domaine de compétence
 Etablir/ évaluer/ optimiser un budget relatif à son domaine de compétence
 Evaluer, développer et valoriser les compétences de ses collaborateurs
 Fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances collectives et/ ou individuelles
 Piloter, animer/ communiquer, motiver une ou plusieurs équipes
 Planifier, organiser, répartir la charge de travail et allouer les ressources pour leur réalisation

Description des connaissances requises	Niveau de connaissance
Communication / relations interpersonnelles	Connaissances opérationnelles
Conduite de projet	Connaissances opérationnelles
Droit de la fonction publique	Connaissances générales
Encadrement de personnel	Connaissances approfondies
Gestion administrative, économique et financière	Connaissances générales
Gestion des ressources humaines	Connaissances approfondies
Management	Connaissances opérationnelles
Qualité	Connaissances approfondies
Soins	Connaissances approfondies
Stratégie et organisation / conduite du changement	Connaissances approfondies

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Relations professionnelles les plus fréquentes :

Corps médical et pharmaciens pour l'élaboration du projet et de la gestion du pôle
Equipe de direction pour la gestion et le suivi des projets
Services logistiques pour les achats de matériels
Fournisseurs pour la veille sur les nouveaux matériels
Réseaux pour la gestion des flux d'activités ou de patients
Centres de formation pour la planification des stages ou l'organisation de formations

Nature et niveau de formation pour exercer le métier :

Diplôme professionnel paramédical permettant l'exercice dans l'une des professions paramédicales
Diplôme de cadre de santé

PERIMETRE D'ACTIVITE :

Le périmètre du secteur pris en charge comprend un secteur d'urgence, des secteurs de médecine situés sur HCN et Saint Julien ainsi que des secteurs d'activités spécifiques tels que : l'unité de soins somatiques à Rouen, le centre de rétention administrative à Oissel, la permanence d'accessibilité aux soins à HCN, l'institut médico-légal, le centre d'accueil spécialisé pour les agressions.

Gouvernance du pôle :

Chef de pôle : Pr Hervé LEVESQUE

Directeur référent de pôle : M. Olivier DELAHAIS

Cadre administratif du pôle : Mme Nathalie BREANT

Secrétaire encadrante du pôle : Mme Sandra COLMARD

PRESENTATION DU POLE :

Le pôle est constitué de 12 services, l'effectif en PNM est de :
+/- 550 agents, de 14 CS, 1 CSS et 1 CSP

Un service d' Urgences Adultes : Pr JOLY_

- 1 secteur d'hospitalisation sur le site de Charles Nicolle
- 1 secteur d'hospitalisation sur le site de St Julien

L'activité principale est l'accueil 24h/24 les patients relevant d'une prise en charge spécifique en médecine et chirurgie avec la particularité sur Saint Julien d'accueillir une activité de pédiatrie.

- 1 cellule de bed manager qui a pour mission la gestion des lits sur l'ensemble de l'établissement (hors pédiatrie)

Un service de médecine interne/site HCN : Pr BENHAMOU

- 1 secteur d'hospitalisation conventionnelle de 30 lits 6^{ème} DEVE1
- 1 secteur d'hospitalisation conventionnelle de 30 lits 4^{ème} DEVE1
- 1 secteur d'ambulatoire de 8 places au 2^{ème} DEVE1
- 1 secteur de consultation au RDC de DEVE1

Ce service de médecine interne prend en charge des patients âgés ou non souffrant de poly pathologies, des pathologies complexes, des affections héréditaires graves. Il assure la prise en charge de patients souffrant de maladie vasculaire périphérique et coordonne le centre de compétences labellisées sur les maladies auto-immunes et inflammatoires rares ainsi que le centre sur les angiooedèmes héréditaires.

Un service de Maladies infectieuses et tropicales/site HCN: Pr CARON

- 1 secteur d'hospitalisation conventionnelle de 28 lits (unités 90 et 91)
- 1 secteur d'Hôpital de Jour de 5 lits
- 1 Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit (CDAG)

Les pathologies les plus rencontrées sont la pathologie VIH, les pathologies pulmonaires (pneumopathie, tuberculose...), urinaires (pyélonéphrite, infection urinaire, prostatite...), neurologiques (méningite, méningoencéphalite herpétique...), cardiaque (endocardite), ostéo-articulaires (spondylodiscite, arthrite septique...), vasculaires (amputation), cutanées (érysipèle, abcès, escarres infectées....), digestives (salmonellose, hépatite....), et les maladies tropicales (paludisme, diarrhée fébrile, parasitose...).

Une population d'âges diversifiés, aux cultures diverses, parfois marginalisée, précarisée, avec quelquefois des conduites additives nécessitant une prise en charge pluridisciplinaire (assistante sociale, psychologue, diététicienne, kiné, réseau de soins).

Une Unité d'Hospitalisation d'Aval (UHA)/site HCN: Dr GRICOURT

- 1 secteur d'hospitalisation conventionnelle de 20 lits

La vocation de cette unité est d'accueillir pour une durée maximale de 48h les patients ne pouvant être pris en charge immédiatement au sein de la spécialité médicale de la pathologie dont ils relèvent.

C'est une unité mixte médico-chirurgicale avec des règles précises pour ce qui est chirurgical : pas de préopératoire à risque d'aggravation, pas de technicité, pas de postopératoire.

Une Unité d'Hospitalisation de Courte Durée (UHCD) : Pr Joly

L'Unité comprend 16 lits et est localisé au 2ième étage de DEVE 1.

L'unité d'hospitalisation de courte durée (**UHCD**) est une unité d'hospitalisation non conventionnelle dont la **mission** est d'accueillir des patients pour une surveillance de courte durée ou en attente d'examens à visée diagnostique afin de sécuriser les décisions médicales.

Une unité régionale de soins palliatifs/site HCN : Dr GAMBIRASIO

- 1 secteur d'hospitalisation conventionnelle de 12 lits
- 1 unité mobile de soins palliatifs

L'unité régionale de soins palliatifs a pour mission principale l'évaluation des situations complexes palliatives. Les patients accueillis dans cette unité seront majoritairement des patients atteints de pathologies graves et évolutives. L'URSP est essentiellement concernée par l'expertise clinique interdisciplinaire mais aussi par la formation.

Une unité de médecine interne polyvalente/site de St Julien : Dr MARCHAND

- 1 secteur d'hospitalisation conventionnelle de 30 lits (MIP1)

Ce service accueille des patients présentant des pathologies diverses (diabète, pathologies d'origine cardiaque, pulmonaire, neurologique, dénutrition, déshydratation, chute ...)

Le mode d'entrée des patients est essentiellement le service des Urgences, l'Unité d'Hospitalisation d'Aval. Il peut aussi s'agir d'entrées directes ou de transferts d'autres

Un service d'Addictologie/site de St Julien et HCN : Dr BAGUET

- 1 secteur d'hospitalisation conventionnelle de 25 lits
- 1 secteur d'ambulatoires 5 places
- 1 centre Méthadone/ La station
- 1 activité de liaison sur HCN en lien avec le service des Urgences et autres services du CHU

Ce service permet d'accueillir des patients ayant une ou plusieurs addictions, d'assurer la réalisation d'un bilan somatique, psychologique et social dans le cadre d'une prise en charge globale du patient, de mettre en œuvre des sevrages physiques simples et/ ou complexes et de permettre un suivi ambulatoire pour accompagner le patient dans le maintien à l'abstinence. Des ateliers dans le cadre de l'éducation thérapeutique sont proposés.

Une unité de soins somatique/ site maison d'arrêt de Rouen : Dr HOUCARD

- 1 unité de consultation et de soins ambulatoire en milieu carcéral

Ce service prend en charge la population carcérale, il a pour missions d'assurer la prise en charge d'un groupe de patients en dispensant des soins de nature préventive et curative visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé, contribuer à l'élaboration de projets d'éducation à la santé et animer des groupes des personnes détenues sur des thèmes de prévention et d'éducation à la santé.

Un centre de rétention administratif/site Oissel : Dr GRICOURT

- 1 unité de consultation et de soins ambulatoires

L'unité médicale du centre de rétention a pour mission de répondre aux besoins de santé des personnes retenues et d'assurer les actes nécessaires à leur prise en charge dès leur admission et tout au long de la rétention (90 jours maximum). Le personnel travaille dans son domaine spécifique et dans le respect du secret médical en lien avec les fonctionnaires de police, les représentants de l'administration et les associations autorisées. Le règlement intérieur du CRA est opposable au personnel de l'unité médicale.

Un service de permanence d'accessibilité aux soins de santé/ site HCN : Dr ODOUX

- 1 unité de consultation et de soins ambulatoires

La PASS est un dispositif qui permet l'accès aux soins, un accompagnement soignant et social, dans la perspective d'un retour à l'offre de soins de droit commun. Ces missions sont de faciliter le repérage et la prise en charge des patients bénéficiaires et de construire un partenariat élargi.

Un service de Médecine Légale(ILM) et un centre d'accueil spécialisé dans les agressions(CASA) : Pr TOURNEL

PROFIL DU POSTE

Prérequis réglementaire pour exercer le métier :

- Diplôme de cadre de santé et un exercice de 4 ans en qualité de cadre de santé**
- Nomination dans le grade de cadre supérieur de santé sur concours.**
- Expérience confirmée au niveau management**

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

Coordonnateur général des soins